

CADASTRAGE DE NOTRE COPROPRIÉTÉ

Note d'information aux copropriétaires **Novembre 2003**

La présente note a pour objet de vous informer sur le calendrier et les modalités de réalisation du cadastrage de notre copropriété.

Voté lors de l'Assemblée Générale du 03 avril 2003, ce cadastrage permettra la régularisation du retrait du " lot 4" (parking tennis Mairie) et des parties communes aliénées ou éventuellement à céder.

La Société BUY – PARIÉS attributaire du marché, suite à l'appel d'offres, débutera ses prestations vers le 15 décembre 2003.

L'opération envisagée consistera dans la majorité des cas à un chaînage en façade ce qui limitera les interventions à l'intérieur des lots à usage privatif aux seuls règlements des cas particuliers.

Ainsi votre présence ne sera qu'exceptionnellement sollicitée. Malgré tout, si votre collaboration s'avérait nécessaire, merci de réserver le meilleur accueil aux géomètres.

Enfin, dans l'hypothèse où vous souhaiteriez signaler un point particulier ou obtenir une information complémentaire, les membres du Conseil Syndical seront à votre écoute et, plus particulièrement, Messieurs ZEDDAM Louis (Tél. 05 56 89 28 15) et DESWAZIERE Gérard (Tél. 05 56 89 68 48).

le Président du Conseil Syndical,

Ph. Szwajger